

L'Alliance après 2004

Le témoignage commun
des Églises membres de l'ARM,
aujourd'hui et demain,
et le service de l'Alliance

La gloire de Dieu, c'est l'humanité pleinement vivante
Les Églises membres de l'ARM et le témoignage chrétien aujourd'hui

1. Le Seigneur Jésus, qui a dit qu'il était venu «pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en plénitude» (Jn 10,10), a soufflé sur ses disciples pour qu'ils reçoivent l'Esprit saint, en leur disant: «Comme le Père m'a envoyé, à mon tour je vous envoie» (Jn 20,21s.; 17,18). La mission du Fils de Dieu consistait à proclamer et à inaugurer le règne de Dieu, règne de vie en plénitude pour la totalité de la communauté terrestre. Son enseignement, sa proclamation, sa guérison étaient de bonnes nouvelles pour les pauvres, pour les exclus «harassés et prostrés comme des brebis qui n'ont pas de berger» (Mt 9,35-36). La mission de son corps, l'Église, consiste à rendre témoignage en paroles et en actes, par la puissance de l'Esprit (Jn 16,13), du don que Dieu, dans sa grâce, fait de lui même par la promesse et l'inauguration d'un âge nouveau pour la communauté terrestre, c'est-à-dire le royaume de Dieu. Inspirées par la vision selon laquelle «la gloire de Dieu, c'est l'humanité pleinement vivante» (Irénée de Lyon), les Églises chrétiennes sont appelées à discerner, dans l'histoire contemporaine, des signes qui rejettent le royaume de Dieu et des signes qui prennent parti en sa faveur, et d'y répondre par des formes renouvelées de témoignage prophétique et diaconal.
2. Comment les Églises membres de l'ARM parlent-elles des principaux obstacles qui s'opposent, dans le monde, à la perspective d'une vie en plénitude pour tous? Comment affirment-elles l'importance d'une alliance mutuelle en déchiffrant les signes des temps et en cherchant à renouveler leur vocation missionnaire qui consiste à aimer ceux que Dieu aime? Aucune réflexion, aucun projet, aucune décision sur l'avenir de l'Alliance réformée mondiale n'auront d'intérêt pour la vie et le témoignage des Églises membres de l'ARM s'ils ne sont entièrement inspirés et déterminés en dernière analyse par les réponses que les Églises apporteront à ce genre de questions. Il est donc non seulement indiqué, mais également nécessaire et urgent d'écouter les voix de la famille des Églises de l'ARM aujourd'hui avant de parler de «l'alliance mondiale» qui doit les unir les unes aux autres dans l'avenir.

Obstacles actuels à la vie en plénitude pour tous: Échos des régions
Afrique

3. Lorsque nos sœurs et nos frères d'Afrique parlent des obstacles qui s'opposent aujourd'hui à leur témoignage en faveur de la vie en plénitude pour tous, ils commencent par affirmer qu'ils vivent sur un continent comblé de toutes sortes de ressources naturelles, humaines, culturelles et spirituelles qui atteignent des lieux et des gens bien au-delà de ce continent lui-même. Puis ils rappellent à la famille de l'ARM qu'ils sont appelés à exercer la

mission et l'évangélisation au milieu des conséquences humaines et environnementales d'un grand nombre de conflits internes et internationaux, de programmes d'ajustement structurel imposés par des institutions financières internationales et de phénomènes naturels tels que la désertification. Parmi ces conséquences, il y a les millions de réfugiés et de personnes déplacées, l'augmentation de la marginalisation économique et d'une malnutrition chronique, ainsi que des régions en proie à la sécheresse et à la famine, et l'apparition d'un secteur affairiste sans scrupules qui aggrave le drame vécu par les personnes déplacées et les réfugiés.

4. Le VIH/sida est la pire pandémie qu'ait connue l'histoire de l'humanité. C'est également un test pour le témoignage chrétien et la mission. C'est en Afrique subsaharienne que le problème est le plus grave. Sur plus de 42 millions de personnes séropositives dans le monde, 35 millions sont en Afrique, la plupart étant des femmes. Comment parler de la grâce d'un Dieu qui promet la vie en plénitude dans un continent où ce sont aujourd'hui les vieux qui enterrent les jeunes? Dans 16 pays d'Afrique, un adulte sur 10 est séropositif. Dans certains pays, les malades atteints du sida occupent plus de 70% des lits d'hôpital, et l'espérance de vie est actuellement de 36 ans. Sur 1.300.000 enfants séropositifs dans le monde, un million sont en Afrique; 95% des orphelins du sida du monde sont africains. Il existe un lien très fort entre crise du développement humain et progression du VIH/sida en Afrique.
5. Dans beaucoup de pays d'Afrique, le christianisme est en expansion. De nombreuses Églises chrétiennes s'efforcent de trouver des moyens de proclamer fidèlement l'Évangile. Elles élèvent prophétiquement leurs voix pour dénoncer des gouvernements antidémocratiques ainsi que d'autres fléaux sociaux. Elles exercent un rôle déterminant dans la réconciliation et l'instauration de la paix. Ce sont les femmes et les jeunes qui forment la majorité des membres des Églises, mais on ne les intègre pas toujours au niveau de la direction ou de la prise de décision. Les Églises membres de l'ARM en Afrique recherchent dans l'Alliance une communauté de solidarité et de soutien pour se dresser contre l'injustice économique et la misère, assurer une bonne formation théologique, prendre des initiatives à propos de la situation des femmes et pour assurer la liaison avec les agences internationales.

Asie

6. Nos sœurs et nos frères d'Asie vivent et témoignent le plus souvent en tant que minorités chrétiennes environnées d'autres traditions spirituelles qui, bien plus que le christianisme, constituent l'identité culturelle des communautés et des pays de ce continent. On les considère encore souvent

comme l'expression religieuse de formes anciennes et nouvelles du colonialisme occidental. Ce qui les conduit à poser à la famille de l'ARM d'importantes questions concernant la mission chrétienne dans des contextes religieux pluriels et post-coloniaux.

7. Plus récemment, ces questions se sont posées avec une acuité et une urgence croissantes alors que la mondialisation économique et la «guerre contre le terrorisme» aggravent les inégalités sociales, menacent la souveraineté des peuples et augmentent les tensions engendrées par les mouvements nationalistes liés à des revendications identitaires de nature ethnique, religieuse ou régionale, dans des endroits comme l'Asie du sud. On abuse énormément des sentiments et des allégeances de type religieux pour fomenter des conflits ethniques et politiques qui, assez souvent, sont présentés par les médias internationaux comme étant des conflits entre christianisme et islam, ou comme la liberté chrétienne s'opposant au terrorisme musulman.
8. En s'efforçant de rendre témoignage à la promesse de vie en plénitude pour tous, les Églises membres de l'ARM en Asie insistent sur l'importance capitale de la solidarité et du dialogue interreligieux, ainsi que de la paix, de la tolérance et des initiatives de réconciliation qui traversent les frontières culturelles et religieuses. Elles se perçoivent comme le peuple de Dieu au milieu de tous les peuples de Dieu et elles s'adressent à la famille de l'ARM pour y trouver compréhension et soutien de cette identité.

Caraïbes

9. Nos sœurs et nos frères des Caraïbes nous disent que, parmi les problèmes les plus importants de cette région, se trouvent les relations raciales, la misère, le chômage, la violence sociale et urbaine, le sida, la progression de l'émigration, et les conséquences des programmes d'ajustement structurel, qui sont bien connues et humainement préjudiciables en ce qui concerne d'importants services publics tels que l'éducation et la santé.
10. Les Églises chrétiennes des Caraïbes doivent faire face à l'exercice du ministère dans un contexte pluri religieux, du ministère auprès des jeunes, ainsi qu'à des besoins urgents dans le domaine de la vie familiale, de l'éducation, de l'accompagnement, des droits de la personne et de la conduite des affaires publiques. De nombreuses Églises, dont les ressources humaines et financières sont insuffisantes et dont les paroisses sont en diminution, luttent pour survivre. Elles comptent que l'ARM va insister pour qu'il y ait davantage de partenariat entre des Églises dont les combats, les besoins et les problèmes sont comparables. Elles attendent des programmes d'échanges, des ateliers sur les questions régionales, et du soutien dans le domaine du travail auprès des jeunes, des questions féminines et de nouvelles façons d'aborder l'étude de la Bible.

Europe

11. Nos sœurs et nos frères d'Europe évoquent des sociétés aux prises avec les forces centripètes du marché, de la technologie, des communications, et avec les forces centrifuges des revendications identitaires culturelles, ethniques et religieuses, ainsi qu'avec la xénophobie. Les Églises chrétiennes historiques sont confrontées à un déclin spirituel important au niveau de l'identité et de la pratique: dans certains pays d'Europe occidentale, la fréquentation des cultes a baissé de plus de 20% au cours des années 1990. En réaction à la sécularisation, on voit apparaître et se développer de nouvelles spiritualités qui n'ont rien à voir avec les Églises traditionnelles.
12. Les Églises membres en Europe sont aux prises avec la diminution du nombre de leurs membres et l'érosion de leur héritage spirituel. Elles s'efforcent de redécouvrir l'évangélisation dans un contexte sécularisé. Elles se voient mises en question par le néo-paganisme et les sectes. Leur communion fraternelle avec d'autres Églises chrétiennes s'intensifie et elles pratiquent l'hospitalité œcuménique vis-à-vis de nouvelles communautés chrétiennes issues de l'immigration. Elles cherchent à collaborer avec des religions non chrétiennes. Elles prennent la défense des communautés immigrées et sont solidaires des personnes touchées par des catastrophes écologiques. Les Églises de l'ancien bloc communiste luttent pour assumer le passé et les ambiguïtés du présent. Elles sont aux prises avec les promesses et les menaces liées à l'entrée dans l'Union européenne, à la montée du nationalisme, aux questions d'identité ethnique et religieuse, à une démocratisation inégale et à de nouveaux degrés dans l'inégalité économique. Les petites Églises minoritaires de l'Europe latine se battent pour conserver leurs institutions sociales et médicales. Elles font face aux questions du dialogue interconfessionnel et interreligieux, des relations entre les Églises et l'État, et à l'analphabétisme religieux dans l'instruction publique.
13. Les Églises d'Europe occidentale comptent sur l'ARM pour les aider à aborder la question de la mission dans une société post-chrétienne et pour réfléchir au rôle de l'Europe dans le monde. Les Églises d'Europe centrale et orientale comptent sur l'aide de l'ARM dans le combat qu'elles mènent comme Églises minoritaires. Nos Églises en Europe latine espèrent que l'ARM va travailler en étroite liaison avec la Conférence des Églises protestantes des pays latins d'Europe (CEPPE) où elles collaborent entre elles dans le domaine de l'éducation chrétienne, des ministères spécialisés, des problèmes de l'immigration, de la communication et des relations entre les Églises et l'État.

Amérique latine

14. Nos sœurs et nos frères d'Amérique latine nous rappellent que leurs Églises ont leur origine dans l'immigration ou dans le travail des missionnaires réformés et que leur vie et leur témoignage sont ceux d'une minorité vivant dans des sociétés caractérisées à la fois par une puissante hégémonie catholique romaine et par la croissance exponentielle des Églises pentecôtistes et néo-pentecôtistes.
15. Elles attirent l'attention de la famille réformée sur le fossé de plus en plus profond qui, dans bien des pays, sépare les minorités riches des majorités composées de personnes réduites à la pauvreté du fait des programmes d'ajustement imposés par le Fonds monétaire international comme «solution» à la crise de la dette extérieure. L'instruction publique, les soins de santé et la sécurité sociale s'effondrent, mais en même temps la criminalité, la violence sociale dans les zones urbaines et rurales, montent en flèche – et cela est souvent lié à l'activité des narcotrafiquants et à la réaction que celle-ci provoque de la part de l'armée. L'accroissement de la misère fait que de plus en plus d'enfants vivent dans la rue. Des structures démocratiques précaires sont menacées par la réapparition d'un autoritarisme archaïque. L'annonce de la constitution d'une zone de libre échange des Amériques a été reçue avec appréhension par les responsables des Églises, car ils y voient une menace contre les processus d'intégration régionale autonome tels que le Mercosur/Mercosul.
16. Au moment où elles mettent en place de nouveaux programmes sociaux, certaines Églises membres de l'ARM en Amérique latine prennent à nouveau conscience de l'importance du service (*diakonia*) dans la mission chrétienne. D'autres donnent la priorité à l'évangélisation personnelle et à l'implantation de nouvelles Églises. D'autres encore s'efforcent d'approfondir leur engagement politique. Les peuples autochtones revendiquent énergiquement leur place dans l'Église et dans la vie culturelle. Les Églises d'Amérique latine attendent de l'ARM qu'elle les aide à devenir des communautés de résistance et d'espérance. Elles accordent beaucoup d'importance à des programmes tels que «l'alliance pour la justice économique et écologique», ou «l'identité et la mission réformées en Amérique latine». Elles comptent sur l'amélioration de la collaboration entre l'ARM au niveau mondial et l'AIPRAL (Alliance d'Églises presbytériennes et réformées en Amérique latine).

Moyen-Orient

17. Les Églises réformées au Moyen-Orient, qui, toutes ensemble, réunissent un peu plus de 300.000 membres, constituent de minuscules minorités au sein d'une minorité. Pour la plupart, elles vivent dans des sociétés antidémocratiques, ou peu démocratiques. Dans cette région, elles sont

confrontées au rôle hégémonique joué par les États-Unis et Israël. On ne saurait ignorer les relations entre chrétiens et musulmans, sur cette terre qui fut le berceau du christianisme et qui est aujourd'hui recouverte par l'islam. L'unité chrétienne, et notamment l'unité entre évangéliques, est prioritaire à leurs yeux. L'éducation chrétienne, la formation des responsables et la diaconie sont également des points essentiels.

- 18.** Les Églises du Moyen-Orient attendent de l'ARM qu'elle leur apporte son soutien en renforçant leur identité de Réformés et d'Évangéliques, dans le dialogue avec les Orthodoxes, les Orthodoxes orientaux et les Catholiques romains, dans le travail interreligieux et par un travail de sensibilisation en relation avec le conflit israélo-palestinien.

Amérique du Nord

- 19.** Les Églises d'Amérique du Nord s'efforcent de proclamer leur foi chrétienne et leur héritage réformé avec conviction et loyauté, de résoudre les conflits internes en évitant les divisions, de s'opposer à l'injustice économique qui règne dans le monde, ainsi qu'à leur complicité dans ce domaine, de mettre en question les valeurs attachées au culte de la consommation, de protéger l'environnement et, parfois, de chercher à influencer des gouvernements insensibles. Elles se divisent assez souvent à propos de questions liées à la sexualité.
- 20.** Bien que cette partie du document touche surtout aux questions générales, il convient de remarquer que certains points, qu'on ne saurait passer sous silence, différencient le Canada des États-Unis. Ainsi, aux États-Unis, les Églises se heurtent au problème de l'application courante de la peine de mort.
- 21.** Les Églises d'Amérique du Nord attendent de l'ARM qu'elle constitue pour elles une plate-forme de relations marquantes avec des Églises sœurs à l'étranger, mais également avec d'autres confessions en Amérique du Nord même, ainsi qu'avec des représentants d'autres religions; qu'elle les aide à affermir leur ministère prophétique; et qu'elle incite les Églises à coopérer sur des questions d'intérêt commun. Elles sont également préoccupées par la diminution du nombre de leurs membres et sont en quête d'occasions permettant de ranimer la vie de l'Église.

Pacifique

- 22.** Selon ce que nous en disent nos Églises sœurs, les sociétés des îles du Pacifique connaissent actuellement des changements rapides dans le domaine social, culturel, économique et politique. Jusqu'à ces années dernières, l'environnement a souffert des essais nucléaires dans plusieurs pays de la région, provoquant des risques sanitaires et même la menace de voir disparaître certaines îles.

23. Les Églises membres de l'ARM dans le Pacifique s'efforcent de redéfinir leur mission. Elles doivent faire face à la mondialisation économique, à la dégradation de l'environnement, à l'apparition de nouveaux mouvements religieux et, pour certaines de ces îles, à des conflits ethniques et tribaux. Il leur faut lutter contre la tendance à agir indépendamment dans le domaine missionnaire, elles doivent encourager le ministère des laïcs et renforcer leur formation théologique en y intégrant les questions sociales, politiques, économiques et environnementales. Elles attendent de l'ARM qu'elle les aide dans le domaine du partage œcuménique et le renforcement de la collaboration avec d'autres Églises de notre famille.

Obstacles actuels à la vie en plénitude pour tous:
thèmes communs, tendances universelles

24. Quelles sont les caractéristiques du monde contemporain auxquelles est confrontée notre famille d'Églises, alors que nous cherchons à témoigner ensemble de la promesse de Dieu d'une vie en plénitude pour tous?

Injustice économique universelle

25. Dieu a entendu les cris du peuple hébreu en Égypte et il a connu ses souffrances (Ex 3,7; 3,16). Dans la terre promise, la solidarité avec l'orphelin, la veuve et l'émigré était le signe que la société de l'alliance était organisée de la façon dont Dieu avait ordonné l'ensemble de la création (Dt 24,17-22). L'annonce par Jésus du royaume de Dieu était une bonne nouvelle pour les pauvres qui vivaient dans une Galilée marginalisée (Mc 1,14-15; Lc 4,16-21; Mt 11,2-5).

26. Alors que certains d'entre nous bénéficient avec reconnaissance de l'interaction croissante et de l'interdépendance mutuelle du «village global», rendue possible grâce à la technologie de l'information, bien plus nombreux sont ceux et celles qui font l'expérience des conséquences inhumaines de la mondialisation économique et financière: 54 pays sont aujourd'hui plus pauvres qu'il y a une dizaine d'années. L'économie mondiale dans son ensemble recèle aujourd'hui beaucoup plus d'inégalités qu'il y a vingt ans. Les 1% les plus fortunés de la population mondiale disposent d'un revenu égal à celui des 57% les plus pauvres. D'ici 30 ans, il se pourrait qu'un quart de la population mondiale habite dans des bidonvilles. De très nombreux pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes chancellent sous le poids de la dette privée et publique. L'endettement total du tiers monde est aujourd'hui 35 fois plus important qu'il y a 30 ans: cette crise a été, dans une large mesure, causée et accrue par les institutions financières internationales dont les principes et les pratiques ne sont soumis à aucun tribunal.

Dégradation de l'environnement

27. Nous croyons en Dieu «créateur du ciel et de la terre». Puisque nous affirmons que la création est intrinsèquement bonne (Gn 1,31) et qu'elle est étroitement liée à la rédemption (Psaume 135; Rm 8,19-21; Ep 3,10; Col 1,13-20), et puisque nous reconnaissons que notre commune vocation à être des intendants comporte la mission de transformer le monde habité pour en faire la maison de Dieu (Gn 1,26; Ph 2,1-8), reconnaissons que le développement du néolibéralisme engendre des signes qui vont à l'encontre du royaume de Dieu en détruisant des systèmes qui entretiennent la vie, dans le domaine de l'agriculture, de la santé et des écosystèmes. Le changement climatique, la déforestation en zone tropicale, la diminution des sources d'eau vont sans doute provoquer l'augmentation de la sécheresse, ainsi que des inondations, l'élévation du niveau des mers, avec les conséquences désastreuses que cela aura pour l'humanité. Bien qu'il s'agisse là d'un problème universel, la totalité de la population mondiale n'en est pas également responsable. Les pays industrialisés de l'hémisphère nord ne représentent que 20% de la population, mais ils produisent 90% des gaz qui provoquent ces changements climatiques. Le pays qui, dans le monde, consomme le plus d'énergie a jusqu'ici refusé de réduire, ne serait-ce que légèrement, sa production de gaz polluants qui se situe à un niveau inquiétant.

Menaces pour la paix

28. Jésus-Christ, notre Seigneur, est également «notre paix» (Ep 2,14). Sa naissance a été saluée comme signifiant «paix sur la terre» (Lc 2,14), en écho aux visions prophétiques de *shalom* selon lesquelles «on ne brandira plus l'épée nation contre nation et on n'apprendra plus à se battre» (Es 2,4; Mi 4,3). Par sa vie, sa mort et sa résurrection, Christ, notre paix a réconcilié Juifs et païens en «une seule humanité nouvelle» (Ep 2,15). Il a dit que ceux qui font œuvre de paix seraient appelés «enfants de Dieu» et il a confié à la communauté de ses disciples le ministère de la réconciliation (2 Co 5,18).

29. Dans bien des contextes, l'exclusion sociale, aggravée par la crise de la dette, anéantit l'espoir de réaliser un projet de vie par l'éducation, le travail et la vie de famille. La violence urbaine et sociale, catalysée par l'urbanisation croissante dans l'hémisphère sud, devient endémique. Les différences ethniques, culturelles et religieuses provoquent des tensions et aboutissent à des conflits ouverts. Un sentiment largement répandu d'insécurité au niveau national et international, encore accru par le terrorisme, affaiblit les structures gouvernementales, favorise la restriction des libertés civiles et conduit vers des relations internationales inspirées par des préjugés culturels et religieux et la survivance du plus apte. Les réactions militaires unilatérales et préventives dans le cadre de la «guerre

contre le terrorisme» ne traitent pas à la racine les causes du phénomène auquel elles prétendent s'opposer. La violence et la contre-violence créent un cercle vicieux. Ainsi que le mouvement œcuménique n'a cessé de le déclarer: à défaut de justice pour tous et partout, il sera difficile de garantir la paix où que ce soit.

La recherche de nouvelles formes de spiritualité

- 30.** Des millions de gens, au nord et au sud, s'ouvrent à de nouvelles expériences spirituelles qui les aident à donner du sens à leur vie, à conserver leur intégrité en un temps où tout vole en éclats, ou simplement à survivre dans un monde où tout ce qui est solide tend à se volatiliser. Dans certaines parties du monde, cet intérêt pour de nouvelles formes de spiritualité entraîne une perte de membres pour les Églises de la Réforme. Dans d'autres, cela provoque une éclosion extraordinaire de mouvements et d'Églises pentecôtistes et néo-pentecôtistes, ce qui modifie le visage du christianisme moderne.
- 31.** La famille des Églises de l'ARM pourra-t-elle se laisser juger, mettre en question, renouveler et revivifier par l'appel à rendre témoignage à l'Évangile de Jésus, Évangile d'espérance, de conversion, de justice, de paix et d'intégrité? Pourrions-nous devenir un mouvement de chrétiens et de communautés chrétiennes dans le monde entier faisant alliance pour vivre et travailler ensemble comme peuple de Dieu au milieu de tous les peuples de Dieu en faveur d'une culture de vie en plénitude?
- 32.** Avant d'aborder ces questions au cours de la troisième partie, il nous faut tout d'abord approfondir notre compréhension commune de ce qu'est l'ARM et de ce qu'elle fait.

II

L'alliance de Dieu et notre Alliance réformée
L'ARM hier et aujourd'hui, sa vocation œcuménique

- 33.** Les Églises qui ont part à l'héritage réformé sont attachées à la notion de pacte d'alliance, l'un des thèmes prédominants dans la Bible. Depuis le 16^{ème} siècle, alors que des réformateurs comme Bullinger ou Olevianus étaient à la recherche d'un principe biblique permettant d'agencer et de présenter le contenu de la foi et de la pratique chrétiennes, et jusqu'à récemment, lorsque des théologiens réformés comme Karl Barth et certains exégètes ont développé d'autres aspects essentiels de sa richesse, la notion d'alliance a contribué de façon notable au renouveau de la théologie chrétienne, ainsi que de la vie et du témoignage de l'Église.

- 34.** L'unique alliance de grâce, inséparable de l'ensemble de la création, a été établie par Dieu avec toute l'humanité en Abraham (Genèse 12; 15; 17; 22). Elle englobait Adam et Noé (Gn 6,18; 9,8-17) par les promesses de Dieu. Elle a été réitérée à Israël (Ex 19,1-6; 24,7) sans exclure Ismaël. Elle a été accomplie en Christ (1 Co 11,23-25) et par l'effusion de l'Esprit saint sur toute chair – Juifs et païens – à la Pentecôte (Ac 2,1-13). Elle trouve son expression dans la justice et la réconciliation. Elle est la source du témoignage rendu au royaume, qui constitue la mission du peuple de l'alliance de Dieu.
- 35.** Le Dieu qui est celui de l'unique alliance de grâce est un Dieu dont la solidarité est constante, un Dieu qui abandonne le monde autosuffisant des «dieux» (Psaume 82) pour vivre en alliance avec ceux qui gémissent sous l'oppression (Ex 2,24-25). L'appel à l'unité de l'alliance (Jn 17,21; Ep 4,1-5) – qui s'exprime à travers des images au singulier ne se mettant pas au pluriel, à savoir le «corps» (1 Co 12,12-27), «l'épouse» (Ep 5,21-33; Ap 19,7), ou la «maison» (1 P 2,1-10) – est affaire d'obéissance à Dieu dont la solidarité constante avec la communauté terrestre dure éternellement.

Un en Christ

Ce qu'est l'ARM

- 36.** L'Alliance réformée mondiale a été fondée au 19^{ème} siècle à la suite d'une profonde prise de conscience de l'impératif œcuménique demandant que la communion chrétienne, l'entente et l'unité dans la mission soient rendues plus visibles. C'est une grande famille, très diverse, qui réunit 216 Églises presbytériennes, réformées, congrégationalistes et unies, et qui rassemble plus de 75 millions de chrétiens dans plus de 100 pays.

Objectifs

- 37.** L'article trois de la constitution définit ainsi les *objectifs* de l'Alliance:
1. Faciliter tous les efforts visant à proclamer la Parole de Dieu fidèlement et à soumettre la vie et le culte de l'Église à l'autorité cette Parole;
 2. Encourager l'évangélisation, la mission et le service chrétien sous tous leurs aspects, promouvoir l'étude en commun de la foi chrétienne et de ses implications;
 3. Favoriser la diversité et le caractère fraternel des ministères de l'Église sous l'autorité de son seul Chef, Jésus-Christ;
 4. Élargir et approfondir la compréhension et les rapports communautaires entre les Églises membres et les Églises susceptibles de le devenir, et les aider à assumer leurs responsabilités au service du Christ;

5. Favoriser les contacts entre les Églises membres par des échanges de visite, par la diffusion d'informations et par tout autre moyen;
 6. Unir les forces des Églises membres dans un service commun chaque fois que cela est nécessaire et possible;
 7. Aider les Églises qui sont faibles, opprimées ou persécutées et, par tous les moyens possibles, encourager et aider les Églises qui sont dans le besoin;
 8. Promouvoir et défendre les libertés religieuses et civiles chaque fois qu'elles sont menacées dans le monde;
 9. Aider les Églises réformées à apporter au mouvement œcuménique le résultat des expériences et des découvertes particulières qu'elles ont faites au cours de leur histoire et rechercher avec des Églises d'autres traditions dans ce mouvement, en particulier au sein du Conseil œcuménique des Églises, un style de vie pour l'Église qui permette au peuple de Dieu de mieux comprendre et de mieux exprimer Sa volonté pour Son peuple.
- 38.** Il importe d'observer que, dans ces objectifs, c'est la Parole qui vient d'abord, et ensuite l'Église. L'ARM se perçoit comme étant une communauté fraternelle d'Églises fondées, jugées et nourries par la Parole de Dieu. C'est l'affirmation de la primauté du ministère de tout le peuple de Dieu sous la direction du Christ, et de la diversité des dons qu'il convient de partager au sein de la communauté chrétienne une.
- 39.** Les trois premiers objectifs de l'Alliance situent ses membres comme étant des Églises enracinées dans la Réforme. Après la primauté de la Parole de Dieu, les principaux éléments de l'héritage de la Réforme sont le témoignage rendu à l'Évangile et son interprétation sans cesse renouvelée, et l'égalité de dignité des pasteurs et des laïcs en tant que ministres de l'Évangile. Mais aucun de ces éléments n'appartient exclusivement aux «Réformés» ni ne marque une étroite identité confessionnelle. Ce qui unit les Églises membres de l'Alliance les incite également à être ouvertes aux autres Églises. Nous sommes liés les uns aux autres par un héritage qui est tout à la fois évangélique, réformé et «catholique» (universel).
- 40.** Les cinq objectifs suivants font ressortir ce que nous cherchons à faire ensemble dans le cadre de notre héritage réformé. Les objectifs 4 et 8 témoignent tous deux de la volonté de voir la famille de l'Alliance dépasser ses propres frontières.
- 41.** Les objectifs 5 à 7 soulignent le fait que la communauté de l'Alliance devient concrète lorsque ses Églises membres se développent en pratiquant un échange réciproque, s'unissent dans un service commun et viennent en aide aux plus petites de leurs Églises sœurs. Ce sont les Églises elles-mêmes qui doivent être les agents principaux d'une communion visible s'édifiant à partir de la base. Mais la relation n'est pas à sens unique. La communauté

de l'Alliance existe également pour représenter aux yeux de ses membres une certaine universalité réformée et pour leur éviter de se replier sur elles-mêmes.

42. L'objectif numéro 9 évoque le fait que les compétences des Églises membres de l'ARM sont mises à la disposition du mouvement œcuménique dans son ensemble. Il nous rappelle que nous sommes une communion fraternelle d'Églises en route: un parcours spirituel, qui concerne le programme et les institutions, où nous sommes unis par notre référence commune à l'héritage de la Réforme. Dans l'esprit de cet héritage, nous recherchons des formes de vie d'Église et de pratique qui vont également nous unir à d'autres chrétiens par delà nos frontières confessionnelles. Nous ne nous appartenons pas à nous-mêmes. Nous sommes au Christ et notre communion existe dans le cadre de l'Église universelle et à son service.

Structures

43. Les principaux éléments des structures actuelles de l'ARM sont en place depuis l'Assemblée générale de l'unité (Nairobi, 1970) qui a rassemblé le courant presbytérien et le courant congrégationaliste de notre famille. C'est l'Assemblée générale, constituée par les délégués des Églises membres, qui est l'organe directeur de l'Alliance. Elle a pour tâche de fixer les orientations de l'Alliance, en élaborant sa politique et en s'accordant sur des programmes. L'efficacité de ceux-ci est déterminée par la mesure dans laquelle ils répondent aux besoins des Églises et par la façon dont ils influencent leur vie. L'Assemblée générale élit un comité exécutif qui a pour tâche de veiller à la qualité du travail de l'Alliance entre deux assemblées.
44. De manière à favoriser le sentiment communautaire et la coopération entre les Églises membres dans les différentes régions du monde, l'Assemblée générale peut autoriser la constitution de régions de l'Alliance. Il existe actuellement cinq régions: l'Alliance d'Églises presbytériennes et réformées en Amérique latine (AIPRAL), le Conseil de la région Caraïbes et Amérique du Nord (CANAAC), le Comité de la région européenne (EAC), le Conseil de la région de l'Asie du nord-est (NEACC) et l'Alliance d'Églises réformées en Afrique australe (SAARC). En novembre 2003, lors d'un colloque réuni à Yaoundé (Cameroun) a été lancée l'Alliance d'Églises réformées en Afrique (ARCA).

Ce que fait l'ARM

45. Ce qui suit est un schéma rapide de la façon dont la structure actuelle de l'Alliance a cherché à répondre aux mandats indiqués par les Assemblées générales précédentes.

Département de théologie

46. Le département de théologie a été institué lors de la 18^{ème} Assemblée générale (São Paulo, 1959). Les raisons de cette création étaient les suivantes: 1) l'étude commune de sujets théologiques d'intérêt général était une façon réformée d'entretenir le sentiment communautaire parmi les Églises membres; 2) les Églises membres, dans les différentes parties du monde, étaient confrontées à de nouvelles questions théologiques alors qu'elles s'engageaient dans des négociations d'union avec d'autres Églises, et elles faisaient appel à l'aide de l'Alliance; 3) l'apport spécifique de l'Alliance au mouvement œcuménique se situe dans le domaine théologique. Si on se souvient que ce département gère également des programmes relatifs à la formation théologique, on aboutit à trois mots clés destinés à en décrire l'activité: *études, œcuménisme, éducation*.
47. Au cours des 45 dernières années, le département a mené des études théologiques sur l'ordination (la consécration) et le ministère, la catholicité, la théologie des droits de la personne, le témoignage (Vous serez mes témoins), l'identité réformée dans des contextes divers, l'Évangile et les cultures, la mission aujourd'hui. Le département a organisé des dialogues œcuméniques avec des Églises et des communions mondiales des familles chrétiennes protestantes, catholiques, orthodoxes. Il administre un programme de bourses, il communique de plus en plus avec des instituts de théologie rattachés à des Églises membres et il organise actuellement la première École mondiale de théologie qui fonctionnera en parallèle avec l'Assemblée générale de 2004.
48. Telle est notre histoire. Pourtant, la situation ecclésiale et œcuménique à laquelle répond le département de théologie a connu d'importants changements. Le visage du christianisme s'est profondément modifié. Le visage du mouvement œcuménique aussi. Et le visage de l'ARM également. Nombreuses sont les Églises membres qui vivent aujourd'hui en situation de minorité religieuse et qui doivent affronter des questions difficiles pour survivre. Ces changements posent de nouveaux problèmes.

Département de coopération et témoignage

49. Le département a été institué en 1970. Son mandat était très vaste: outre la question des droits de la personne et de la coopération entre Églises, il avait la responsabilité de la communication, des questions féminines et de la jeunesse. Après l'Assemblée de 1989, ces trois dernières responsabilités ont été transférées ailleurs et le département s'est vu attribuer un cahier des charges plus restreint.
50. L'une des priorités du département est les droits de la personne. L'Assemblée générale de l'unité (Nairobi, 1970) a lancé une étude qui a conduit en 1976 au rapport intitulé *Fondements théologiques des droits de*

l'homme. Le département est actuellement en train de réviser ce document. L'Alliance apporte son soutien aux Églises membres dans leur lutte en faveur des droits de la personne, elle publie des déclarations ou des appels, elle effectue des visites de solidarité, elle invite des militants des Églises à venir s'adresser à la Commission des droits de l'homme de l'ONU.

51. Son statut de membre avec voix consultative du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) permet à l'Alliance de faire des interventions orales ou écrites lors des sessions annuelles de l'ECOSOC et de la Commission des droits de l'homme. Au cours de ces sessions, le département travaille en étroite liaison avec le Conseil œcuménique des Églises (COE) et la Fédération luthérienne mondiale (FLM) ainsi qu'avec les ONG compétentes. Au cours de ces dernières années, le département est intervenu à propos de la Guinée équatoriale, la Corée et des Philippines, ainsi qu'au sujet de la peine de mort et de l'injustice économique.
52. La principale question à l'ordre du jour du département est actuellement l'alliance pour la justice économique et écologique. Il s'agit d'un mandat qui lui a été confié par la 23^{ème} Assemblée générale (Debrecen, 1997). Le département a encouragé les Églises membres à étudier les implications de l'injustice économique et de la destruction écologique pour notre confession de foi et il souhaite promouvoir une réflexion œcuménique plus vaste sur la mondialisation économique grâce à des consultations communes avec le COE, la FLM et des organisations œcuméniques régionales.
53. Les autres missions du département concernent la coopération entre les Églises: par exemple, la réponse favorable à une demande de l'Église réformée presbytérienne de Guinée équatoriale concernant l'aide en matière de formation théologique. Tout récemment, le département a cherché à approfondir la coopération avec des personnes appartenant à d'autres religions, étant donné l'importance des conflits religieux pour la vie des Églises membres dans de nombreux pays du monde.

Département du partenariat entre femmes et hommes

54. Le premier réseau de femmes réformées a été créé en 1888. C'est à la 11^{ème} Assemblée générale (Pittsburgh, 1921) qu'a siégé la première déléguée féminine. La 17^{ème} Assemblée (Princeton, 1954), a ouvert la voie à une implication plus poussée des femmes et a créé un département du travail auprès des femmes (sans y affecter de personnel) de façon à mieux insérer le témoignage des femmes dans l'Alliance. L'Assemblée générale de l'unité (Nairobi, 1970) a remplacé ce département par une «section des femmes» au sein du nouveau département de coopération et témoignage. La 22^{ème} Assemblée générale (Séoul, 1989) a créé le PACT (programme: affirmer, interpellier, transformer; femmes et hommes dans l'Église et la société), et la

23ème Assemblée (Debrecen, 1997) a fait un pas de plus en instituant l'actuel département du partenariat entre femmes et hommes.

55. L'objectif principal de ce département consiste à travailler avec les Églises membres au renouveau et à la transformation des relations entre hommes et femmes. Au cours de ces dernières années, huit ateliers régionaux sur «la compréhension de la question des genres et la formation de responsables» ont été organisés par le département dans le monde entier. Cette expérience a servi à élaborer un Manuel d'Église pour la sensibilisation aux questions des genres et la formation de responsables: cet ouvrage, intitulé *Created in God's Image: From Hierarchy to Partnership* (Créé(e)s à l'image de Dieu: de la hiérarchie au partenariat) ayant paru en 2003 est un outil destiné aux Églises pour les assister dans leurs efforts pour établir le partenariat entre femmes et hommes.
56. Depuis les années 1950, la question de l'ordination (la consécration) des femmes a constitué pour l'Alliance une priorité. En 1954, le comité exécutif avait approuvé un document intitulé «l'admission des femmes à tous les ordres de la Parole et du sacrement dans l'Église». Cet engagement s'est poursuivi au moyen d'enquêtes concernant l'ordination des femmes dans les Églises de l'Alliance et par la création d'un réseau de femmes, ordonnées et laïques. Plus récemment, il a connu un progrès important grâce à la création d'un Fonds de bourses d'études théologiques pour femmes du Sud; il s'agit d'un soutien direct aux Églises qui s'engagent à ordonner les femmes.
57. En outre, le département a réagi à propos des questions liées aux relations entre femmes et hommes, comme le VIH/sida, la violence à l'égard des femmes (y compris le harcèlement sexuel), les femmes et la mission, et la justice dans le domaine des relations entre femmes et hommes et dans l'économie.

Département des finances

58. Le Département des finances travaille avec les Églises afin de trouver les fonds nécessaires à l'exécution des activités de l'Alliance. Il suit également l'évolution des investissements. Les fonds proviennent des contributions annuelles des Églises, ou de dons d'Églises membres ou d'agences missionnaires et de développement, affectés à la rémunération de membres du personnel ou à des projets.
59. Il n'est pas facile d'obtenir les ressources nécessaires à la réalisation des tâches de l'Alliance. Les contributions des Églises couvrent en moyenne moins de 60% du budget général d'exploitation, ce qui laisse plus de 40% à trouver au moyen de fonds affectés. Cette situation, s'ajoutant aux récentes fluctuations du marché, a entraîné une série de déficits annuels. On y a répondu en lançant des initiatives de collectes de fonds par des individus

ou des paroisses, on a institué un Fonds Alliance pour la vie, mais jusqu'ici, les résultats restent modestes.

60. Un Fonds de partenariat des Églises réformées a été créé en 1989 et redéfini en 1997. Ce fonds est essentiellement alimenté par des Églises et des agences du nord et vise à renforcer le travail de développement des Églises de l'Alliance au moyen de subventions modestes accordées à des projets. Il est particulièrement utile à ces 47% d'Églises membres de l'ARM qui, dans les pays du sud ou en Europe centrale et orientale, ne font pas partie d'autres organisations œcuméniques, comme le COE par exemple. Le fonds veut également renforcer les relations sud-sud au sein de la famille de l'Alliance.

Communications

61. Le service de la communication, rétabli en 1993, appuie le travail de l'Alliance par la diffusion d'informations et par les publications. Il fait paraître *Update*, lettre trimestrielle en anglais et en français, dont le contenu est également disponible en espagnol et en allemand à l'intention des publications régionales. Il publie également des communiqués de presse en fonction des besoins. Le service publie aussi *Reformed World*, revue trimestrielle en anglais, et, de façon épisodique, des ouvrages dans la série des Études (*Studies*).
62. Le service s'occupe du site Internet de l'Alliance et collabore avec *Reformed online*, en Allemagne. Il est en relation avec le réseau des responsables de la communication dans les Églises pour veiller à une couverture de presse efficace. En outre, le service fournit de la documentation pour la recherche de fonds et gère la technologie informatique de l'ARM, y compris ses bases de données. Actuellement, ce service collabore avec différents départements pour mettre au point des moyens plus efficaces de communiquer entre l'Alliance et les Églises, les instituts de théologie et le monde en général.

Jeunesse

63. Le travail de jeunesse dans l'Alliance a une longue histoire, bien que celle-ci ait connu des interruptions. En 1995, l'Église de la convention missionnaire de Suède avait financé un poste de secrétaire de jeunesse pour trois ans dans le but de provoquer une plus grande sensibilisation aux questions de jeunesse dans la famille réformée. Ce nouveau service a constitué un réseau entre les secrétaires de jeunesse des Églises de l'ARM et a joué un rôle capital pour inciter des jeunes à participer à la 23ème Assemblée générale (Debrecen, 1997).
64. Le service a été rétabli en 2002, mais cette fois avec une secrétaire basée ailleurs qu'à Genève pour des raisons financières. La mission première de ce service consiste encore une fois à mobiliser les jeunes en vue de leur participation à la 24ème Assemblée (Accra, 2004), à organiser le forum

réformé de la jeunesse, juste avant l'Assemblée, et de préparer un programme de stewards qui réunira des jeunes du monde entier venus aider au déroulement de l'Assemblée.

- 65.** Les autres tâches de ce service consistent à donner aux jeunes une qualification, à les aider à faire entendre leur voix dans l'Église et dans la société; il s'agit également de former des responsables et d'aider les Églises à s'engager à faire participer des jeunes à tous les niveaux de la vie de l'Église.

Mission dans l'unité

- 66.** L'Alliance s'est toujours attachée à renforcer une mission efficace parmi ses Églises membres. Sur les huit assemblées générales qui se sont tenues entre 1948 et 1997, six ont évoqué le manque d'unité entre Réformés. Un certain pluralisme est non seulement légitime et souhaitable, mais également inhérent à la «mentalité» réformée; mais les Églises réformées se divisent souvent sur des questions à peine défendables. C'est, pour l'Alliance, une tâche œcuménique très importante que d'aider à surmonter ces divisions au sein de la famille réformée.
- 67.** Au cours des vingt dernières années, le Centre international réformé John Knox, situé à Genève, a entrepris une recherche approfondie sur cette question, au moyen de colloques et de publications. Parmi celles-ci, on peut citer l'ouvrage intitulé *The Reformed Family Worldwide* (la famille réformée dans le monde entier), paru chez Eerdmans en 1999, qui constitue une première tentative d'état des lieux des Églises, des instituts de théologie et des organisations internationales réformées. En 1998, le Centre John Knox et l'ARM ont lancé le projet Mission dans l'unité.
- 68.** Ce projet Mission dans l'unité a pour but d'aider les Églises réformées dans leur réponse aux défis missionnaires et aux interrogations missiologiques d'aujourd'hui (y compris les initiatives pour protéger la vie dans des situations caractérisées par le conflit économique, social, politique, culturel ou religieux), et lorsqu'elles s'efforcent de surmonter leurs divisions traditionnelles et d'avancer ensemble vers un témoignage commun. On y insiste sur les programmes d'action visant à renforcer la mission des Églises.

L'ARM dans le mouvement œcuménique

- 69.** L'Alliance n'est pas seulement une communauté fraternelle d'Églises issues de la Réforme qui s'engageraient à assurer entre elles l'unité en Christ. Elle s'engage également en faveur d'une unité chrétienne plus vaste. C'est un ensemble confessionnel tourné vers l'œcuménisme; et son engagement œcuménique se fonde sur son héritage confessionnel.

70. Selon la conception de la Réforme, l'Église de Jésus-Christ ne se limite pas à une seule tradition confessionnelle ou à un seul groupe dénominationnel. L'Église est là où l'Évangile de la grâce de Dieu et de la liberté humaine, de la justification et de la justice est proclamé et reçu dans la foi, et où les sacrements du baptême et de la sainte Cène sont administrés conformément à la volonté du Christ. L'Église est la communion (*koinonia*) de tous les croyants membres d'un corps dont le seul chef est Jésus ressuscité. C'est à cause de ce que la Réforme a dit et fait à propos de l'Église que l'Alliance a adopté avec enthousiasme la cause de l'unité visible des chrétiens, qu'elle comprend dans ce sens réformé.
71. En 1948, le comité exécutif de l'Alliance a salué la création du Conseil œcuménique des Églises comme « manifestation de l'Esprit et de la volonté de Jésus-Christ ». En 1950, le comité exécutif a déclaré que le rôle d'une communion confessionnelle comme l'Alliance était d'être au service de l'Église universelle: « si les familles confessionnelles font de leurs organisations mondiales une fin en soi, elles trahiront Jésus-Christ ».
72. La 17ème Assemblée générale (Princeton, 1954) a précisé la signification du mouvement œcuménique pour les Églises membres de l'ARM à cette époque. Elle a déclaré que la table de la sainte Cène était la table du Seigneur et non la nôtre. « Nous ne nous permettons pas de refuser la sacrement à toute personne baptisée qui aime et confesse Jésus-Christ comme Seigneur et Sauveur... Nous ne pouvons proclamer l'Évangile de la réconciliation sans manifester à la table du Seigneur que nous sommes réconciliés les uns avec les autres. » Le Conseil congrégationaliste international et l'Alliance presbytérienne mondiale ont considéré que le but de leur fusion, en 1970, « ne consistait pas seulement à atteindre les principaux objectifs en vue desquels les deux organisations ont existé séparément jusqu'ici, mais avant tout à mieux servir l'ensemble de l'Église du Christ ». La consultation du Centenaire (St. Andrews, 1977) a déclaré qu'il « n'y [avait] pour nous pas d'autre choix que l'engagement dans le mouvement œcuménique ».
73. Il faut souligner cinq aspects de l'engagement traditionnel de l'ARM envers l'unité visible entre Églises chrétiennes.
- L'Alliance:
1. est inconditionnellement engagée vis-à-vis de la famille œcuménique dans son ensemble. Elle considère que le COE est l'instrument privilégié du mouvement œcuménique. Elle répète sans cesse et agit conformément à son engagement par rapport au principe de subsidiarité et à sa volonté « d'éviter la répétition inutile d'activités qui peuvent être mieux accomplies par le COE ».
 2. attache beaucoup d'importance à l'union des Églises au niveau local et se réjouit qu'il y ait parmi ses membres beaucoup d'Églises unies.

3. mène, au niveau international, des dialogues bilatéraux avec le désir de surmonter les différences qui divisent les Églises entre elles et d'être au service des Églises qui sont engagées dans des négociations d'union.
 4. considère comme un engagement prioritaire la communauté fraternelle entre les Églises issues de la Réforme.
 5. s'engage à encourager parmi ses Églises membres ce qu'elle s'efforce de favoriser au sein de la famille chrétienne dans son ensemble: une plus grande unité visible, considérée comme l'une des exigences en vue d'un témoignage plus obéissant.
- 74.** Les formes traditionnelles de l'engagement œcuménique de l'Alliance se heurtent aujourd'hui à d'importantes difficultés.
- 75.** En premier lieu, l'engagement de nombreux chrétiens, femmes et hommes, dans les luttes de libération et les mouvements de solidarité a mis à nouveau l'accent sur le salut que le Dieu de l'orphelin, de la veuve et de l'étranger apporte au monde en la personne miséricordieuse de Jésus de Nazareth. En conséquence, le terme «œcuménisme» est de plus en plus «à l'aise» en compagnie de deux autres mots de la même racine (*oikos*: maison): écologie et économie.
- 76.** Deuxièmement, pour un nombre croissant de chrétiens, la lutte contre les forces qui sont facteurs de division, l'exclusion économique, la destruction écologique, l'oppression culturelle et la discrimination fondée sur le sexe, sert aujourd'hui de critère d'analyse et de jugement des raisons pour lesquelles les Églises recherchent l'unité des chrétiens et des méthodes qu'elles utilisent pour surmonter leurs divisions. S'il n'y a pas de solidarité interreligieuse dans le domaine de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la création, le souci traditionnel de l'unité des chrétiens n'a pas beaucoup de sens – surtout si la foi chrétienne sert à légitimer le fait qu'une paix impériale occidentale est imposée à des nations non chrétiennes.
- 77.** Troisièmement, avec plus des trois quarts de ses Églises membres situées dans l'hémisphère sud, l'Alliance est confrontée à de nombreuses initiatives œcuméniques dont l'objectif n'est ni de surmonter les divisions ecclésiastiques traditionnelles, ni de se borner à rester dans le cadre des frontières du christianisme.
- 78.** Enfin, depuis son installation comme Président de l'Alliance en 1997, C.S. Song a toujours mis l'accent sur les chrétiens ordinaires dans nos Églises et sur leur quête d'une spiritualité leur permettant de préserver leur intégrité dans un monde qui se fragmente – une recherche qui, dans une certaine mesure, met en question un œcuménisme centré sur l'Église ou sur le monde. D'autres voix se posent des questions quant à la pertinence des dialogues bilatéraux traditionnels par rapport aux besoins actuels de nos membres.

79. Tous ces éléments exigent que l'on repense fondamentalement notre engagement œcuménique. C'est nécessaire pour le bien de la famille de l'Alliance, mais cela pourrait également contribuer à «ré-imaginer» et à «reconfigurer» le mouvement œcuménique, ainsi que l'a demandé Konrad Raiser, secrétaire général sortant du COE.

III

L'appel que Dieu adresse à l'Alliance L'avenir de la mission et du service de l'ARM et de ses Églises membres

Être ensemble le corps du Christ

80. Jésus est venu afin que «tous aient la vie, et qu'ils l'aient en plénitude» (Jn 10,10).
81. L'Alliance réformée mondiale et les organismes qui l'ont précédée ont une histoire digne de respect. Mais les questions pratiques concernent l'avenir. Les organisations du mouvement œcuménique sont des *instruments* œcuméniques, appelés à servir des regroupements particuliers d'Églises au sein de l'Église universelle. À une époque de «reconfiguration» œcuménique, aucun instrument ne peut considérer que son existence ou ses activités vont de soi. Il nous semble que, pour l'Alliance, cela signifie deux choses. Premièrement, pour que l'Alliance fasse la démonstration qu'elle conserve toute sa validité, nous devons continuer à changer. Deuxièmement, si nous devons continuer à servir nos Églises, ce sont les Églises elles-mêmes, chacune et toutes ensemble, qui devront dire ce que l'Alliance doit être et doit faire, à leur avis.

Questions

1. Quelle est votre vision de l'Alliance? Quelle est sa vocation? Comment envisagez-vous le lien entre les Églises membres de l'Alliance?
2. Nous avons une compréhension commune de la nature et de la fin de l'Église; nous nous référons au même héritage confessionnel; nous sommes aujourd'hui confrontés aux mêmes problèmes: si cela est vrai, les Églises de l'Alliance sont-elles en mesure d'affirmer que notre intention est de rester ensemble aujourd'hui et dans l'avenir?
3. À votre avis, y a-t-il des indications qui vous font penser que la communauté fraternelle d'Églises qu'est l'Alliance réformée mondiale doit évoluer vers une communion d'Églises (à la manière de la Fédération luthérienne mondiale)?

4. Est-il juste de dire que l'Alliance est une communion fraternelle d'Églises, que ces Églises collaborent en vue de la plénitude de vie pour l'ensemble de la communauté humaine et qu'en poursuivant ce but elles renforcent leur engagement mutuel et leur communion dans le service?
 5. Comment agir ensemble en tant qu'Églises de l'Alliance pour rendre témoignage au royaume de Dieu? Un témoignage qui manifeste que l'alliance de Dieu concerne et inclut l'ensemble de la communauté terrestre? Un témoignage qui change quelque chose à la vie de l'orphelin, de la veuve et de l'étranger, ainsi que de ceux qui sont opprimés et écrasés?
 6. Comment modifier les programmes, les priorités et les structures de l'Alliance pour qu'ils répondent mieux aux besoins de nos Églises, vu que nous cherchons à témoigner de l'Évangile du royaume qui apporte la vie en plénitude?
 7. Ensemble, nous faisons partie de la famille de l'Alliance. Comment cette commune appartenance interpelle et renouvelle-t-elle notre participation à la mission de Dieu dans le monde contemporain et notre compréhension du ministère de tous les croyants?
 8. Comment l'Alliance, en tant que famille d'Églises, peut-elle renforcer son engagement dans le mouvement œcuménique dans son ensemble, et collaborer davantage avec d'autres communautés religieuses ainsi qu'avec des mouvements populaires?
 9. Comment trouver des moyens nouveaux et originaux de conjuguer nos activités aux niveaux local, régional et mondial?
- Développons un peu plus ces questions dans les lignes qui suivent.

De nouvelles méthodes de travail

82. Nous sommes prêts à avancer sous la conduite de l'Esprit. En fait, depuis une vingtaine d'années, nous avons déjà introduit de nouvelles méthodes de travail davantage en prise avec les préoccupations de nos Églises membres. Mais, pour «ré-imaginer» l'Alliance comme «*une communauté fraternelle de vie et d'action communes*» (cf. paragraphe 102) il faut consentir à opérer une rupture décisive avec le modèle d'une organisation mondiale élaborant des programmes dans lesquels ses Églises membres peuvent s'engager ou non, selon leurs préférences. Plus précisément, il faut élaborer les programmes de l'Alliance de concert avec les Églises. Les programmes ainsi élaborés constitueront des priorités exprimées par les Églises membres et les groupes régionaux, en prenant en considération les tendances générales. Des programmes que nous pourrions alors réaliser d'un commun accord en les inscrivant dans la vie de nos Églises.

Questions

10. Si nous sommes d'accord que l'ARM doit davantage impliquer ses Églises membres dans les colloques, les dialogues, les ateliers, les séminaires, les publications et d'autres méthodes de travail classiques pour augmenter leur impact sur la vie de ses membres, de quelle manière convient-il de le faire?
11. Comment l'Alliance peut-elle stimuler ses Églises membres à aborder les questions dans leur dimension globale et de les mettre en œuvre au niveau local? Peut-elle être un instrument permettant aux Églises des diverses régions d'élaborer ensemble une perspective pour aborder les tendances universelles d'une façon qui soit adaptée aux problèmes qu'elles rencontrent au niveau local?
12. La participation de l'ARM à des dialogues œcuméniques ou à des séminaires sur la justice est-elle la meilleure façon de contribuer à l'éducation et à l'engagement œcuménique de ses Églises membres?
13. Les premières décennies de notre siècle vont voir un certain nombre d'anniversaires réformés ou œcuméniques importants: par exemple, Heinrich Bullinger (2004), Jean Calvin (2009), Édimbourg 1910 (2010), les 95 thèses de Luther (2017). L'ARM devrait-elle utiliser ces jalons pour en faire des campagnes sur la justice ou les valeurs réformées et y engager les gens sur une grande échelle?
14. Y aurait-il d'autres approches nouvelles que l'Alliance devrait essayer? Devrait-elle, par exemple, examiner la possibilité d'organiser des rassemblements qui réunissent plusieurs Églises d'un même pays ou de pays voisins en vue d'un effort commun?
- 83.** De nouvelles méthodes de travail peuvent imposer des modifications importantes dans la stratégie de communication. Au cours de ces dernières années, nous avons mis l'accent sur une communication efficace *à l'intérieur* de la famille, plutôt que sur une parole *partant du* «siège central» pour *s'adresser à* la famille.
- 84.** Si elle veut que ses programmes aient du sens pour ses Églises membres, l'ARM devra passer en revue ses instruments de présentation. Déclarations finales et rapports, surtout présentés dans une langue étrangère, ne sont peut-être pas le meilleur moyen d'atteindre les communautés locales!
- 85.** Il faut que la communication entre l'Alliance et ses Églises aille dans les deux sens. Pour que les programmes liés à l'ARM fonctionnent bien, il est indispensable de connaître ce que sont et ce que font les Églises membres dans le monde entier. Il est essentiel d'être à l'écoute des battements du cœur des Églises. Il faut que l'Alliance concrétise encore davantage son engagement envers les 75 millions de chrétiens qui en sont membres.

Question

15. Que faut-il faire de plus dans le domaine de la communication pour que l'ARM présente davantage d'intérêt pour la famille de l'Alliance, pour le mouvement œcuménique dans son ensemble et pour les communautés dans lesquelles vous vivez? Que faut-il faire différemment?

86. En indiquant de nouvelles méthodes de travail, nous avons l'espoir que l'Alliance de demain ne sera pas un organisme dans lequel on voit quelques personnes s'engager dans des activités pour ou au nom de ses Églises membres.

Possibilités de programmes pour un travail dans de nouvelles perspectives

87. En insistant sur de nouvelles méthodes de travail, on se trouve confronté à deux questions: Qu'en sera-t-il des programmes actuels de l'ARM? Quelles sont les possibilités de nouveaux programmes? Le présent document ne se propose pas de régler ces questions. Les réponses découleront du processus interactif auquel les Église participent pour définir les priorités.

88. Jusqu'ici, les discussions engagées ont confirmé que les engagements de l'Alliance actuellement en cours en ce qui concerne la théologie et la mission, la coopération et le témoignage, le partenariat entre femmes et hommes, la jeunesse, la communication et les finances constituaient d'importantes priorités dans les perspectives fixées à l'ARM après 2004.

89. En outre, le débat sur les signes des temps, dans la première partie de ce texte, et l'insistance placée sur un mouvement œcuménique davantage enraciné dans la vie des Églises et des populations qui composent nos institutions – un «mouvement œcuménique populaire» – nous amènent à indiquer, parmi d'autres, les possibilités suivantes à propos des programmes:

1. Engagement commun dans la mission
2. Géopolitique et engagement pour la paix et la réconciliation
3. Formation de responsables
4. Nouvel élan donné au mouvement réformé et aux Églises réformées dans le monde entier
5. Spiritualité et culte réformés
6. Relations interreligieuses
7. Santé et guérison.

90. Il est très probable que les programmes de l'Alliance, dans les années qui suivront la 24^{ème} Assemblée, seront un mélange entre les engagements en cours et les nouvelles préoccupations qui apparaîtront alors. Mais l'Assemblée ne pourra définir d'orientations et de priorités pour les programmes sans un apport substantiel de la part des Églises, qui sont les véritables «propriétaires» de l'Alliance.

Questions

16. Quelles devraient être, selon vous, les orientations de programmes de l'Alliance après la 24^{ème} Assemblée générale?
17. Y a-t-il des programmes dans lesquels votre Église souhaiterait s'engager, dans le cadre de l'Alliance?
18. Y a-t-il des programmes dont votre Église souhaiterait que l'Alliance en assure la coordination pour les ou des Églises membres?
19. Y a-t-il des programmes dont votre Église souhaiterait que l'Alliance les dirige au nom de ses Églises – sans que votre Église y soit forcément elle-même directement engagée?

Ressources humaines et contraintes financières

- 91.** Traditionnellement, l'Alliance a travaillé avec un personnel réduit, mais dévoué. Ce qui correspond à la conviction que l'Alliance ne doit pas être un fardeau pour nos Églises, mais un plus. Comme on dit: «*small is beautiful*» (ce qui est petit est joli)! Mais il faut reconnaître que cela a un prix: aussi dévoué qu'il soit, un personnel réduit constitue une limite au volume de travail susceptible d'être accompli dans le cadre de l'Alliance. On ne peut pas tout faire!
- 92.** La 23^{ème} Assemblée (Debrecen, 1997) a déclaré que le niveau des effectifs devait correspondre à une perspective d'avenir plutôt qu'être déterminé par les finances. Cela est tout à fait dans l'esprit du présent document. Le niveau des effectifs ne doit pas être déterminé par les finances, mais il faut admettre qu'il est indéniablement soumis aux *contraintes* financières.
- 93.** Ces contraintes sont réelles et importantes. Depuis l'Assemblée de l'unité (Nairobi, 1970), nos Églises ont eu de la peine à assurer le budget annuel de l'Alliance. Plusieurs fois, on a dû clôturer les comptes en déficit. Ces difficultés se sont accrues depuis 1997 en raison de crises économiques nationales, régionales et mondiales, du fait aussi de la réduction du nombre des membres des Églises et de la diminution des contributions ecclésiastiques. Au cours des dernières années, l'économie mondiale en général s'est réduite et des taux de change défavorables, dus à la fuite des capitaux vers le franc suisse, considéré comme «*valeur refuge*», ont accru nos difficultés.
- 94.** Mais il y a aussi de bonnes nouvelles. Au cours de la période 1997-2002, en établissant un système de «*juste contribution*» pour les Églises membres et en le mettant énergiquement en application, nous avons augmenté notre revenu brut d'environ CHF 175.000 (soit USD 116.000 au taux actuel). Nous sommes reconnaissants aux Églises qui ont ainsi augmenté leur contribution ou qui ont apporté pour la première fois une participation financière.

- 95.** Nous exprimons ici une reconnaissance particulière à deux Églises d'Allemagne et une Église des États-Unis, qui versent fidèlement une contribution d'un niveau bien au-dessus de la moyenne, manifestant ainsi leur engagement à l'égard de ce que nous faisons ensemble dans l'Alliance. Nous sommes également reconnaissants aux Églises, de plus en plus nombreuses, au sud et ailleurs, qui, malgré des conditions difficiles, participent autant qu'elles le peuvent, financièrement ou sous d'autres formes (par exemple en accueillant des réunions).
- 96.** Les contraintes financières que nous connaissons sont réelles, mais, en partie, *imputables à nous-mêmes*. Les délégués à la 23ème Assemblée ont insisté pour dire que toute Église devait apporter sa contribution, conformément aux règlements de l'ARM. Nous n'en sommes pas encore là. Si les Églises qui n'ont rien donné en 2002 avaient payé la contribution qui leur était demandée, nos recettes auraient été en augmentation de USD 92.403; et si quelques-unes de nos Églises les plus importantes et les plus riches avaient donné ce qui leur était demandé, nous aurions reçu USD 320.000 de plus! Il serait utopique d'imaginer que les choses peuvent changer d'un coup, mais il faut faire mieux.
- 97.** Il nous faut également examiner avec certaines Églises membres de quelle façon elles pourraient nous apporter des revenus affectés en plus de leur contribution de membres. Nous travaillons actuellement sur quatre autres possibilités:
- a) mise en place d'un fonds de dotation
 - b) utilisation d'un spécialiste états-unien professionnel de la collecte de fonds
 - c) demande adressée à des fondations
 - d) demande de dotation forfaitaire adressée à des agences missionnaires particulières.
- 98.** En juillet 2003, le comité exécutif a confirmé sans réserve le Fonds de partenariat des Églises réformées qui, depuis 1989, a aidé beaucoup d'Églises du sud et d'ailleurs à accomplir leur mission dans leur pays. Ce Fonds a pour but de renforcer leur autosuffisance et offre un meilleur modèle de partenariat entre nos Églises que celui de relations néocoloniales paternalistes où le nord «donne» et où le sud «reçoit». Le développement d'un fonds de dotation, bien qu'il n'en soit encore qu'au stade initial, vise également à un partage des ressources permettant aux Églises, notamment à celles du sud, de se lancer dans une mission source de vie tout en soutenant le travail de l'Alliance dans son ensemble.

Questions

20. Voyez-vous un moyen pour votre Église d'augmenter ses dons, – malgré les nombreux défis qu'elle rencontre dans son propre

contexte –, pour manifester ainsi qu'elle accorde du prix à notre mission commune dans l'ARM?

21. Existe-t-il des domaines particuliers dans le travail de l'Alliance pour lesquels votre Église, ou des institutions en son sein, pourraient apporter leur contribution?
22. Vous est-il possible d'indiquer, dans votre Église, des personnes ou des groupes susceptibles d'être invités à apporter leur contribution à la mission de l'ARM qui consiste à mettre la vie en valeur?

Priorités

- 99.** Il faut que l'Alliance établisse des priorités, mais elle doit le faire en se fondant sur ce qui est important pour nos Églises par rapport aux signes des temps. Si nous voulons tout faire, nous ne ferons rien de bien. Étant donné nos ressources limitées, nous devons nous concentrer sur *un petit nombre de programmes prioritaires*. À nos yeux, ces programmes sont en liaison avec la mission, la justice et la formation de responsables.
- 100.** Dans les discussions qui ont eu lieu jusqu'à présent, il s'est confirmé que les priorités devaient s'inscrire dans les cadres suivants:
- coopération et solidarité entre Églises
 - notre engagement pour la justice, les droits de la personne et l'engagement œcuménique
 - l'appel au renouveau spirituel
 - une Église prophétique au sein de la société, affrontant un pouvoir mondial qui se prête à l'abus et à l'idolâtrie
 - une approche interreligieuse de questions touchant les communautés dans lesquelles chrétiens et non chrétiens sont confrontés aux mêmes difficultés.
- 101.** Mais il faut maintenant élargir le débat pour impliquer nos Églises membres et les régions dans la définition des priorités pour l'avenir. C'est ce qui garantira que le travail sur lequel l'Alliance va se concentrer correspondra bien au choix des «propriétaires», les Églises membres, et qu'on s'engagera de collaborer ensemble sur les priorités qui auront été définies.

Questions

23. Parmi les possibilités de programmes que vous avez définies pour l'Alliance en réponse aux questions 16 à 19, quels sont celles que vous considérez comme étant prioritaires pour l'avenir?
24. Dans quel ordre les rangeriez-vous?

Structures

- 102.** Pour être efficace, l'Alliance doit être proche de ses Églises membres. Ce qui signifie que nous nous considérons comme une communauté fraternelle d'Églises engagées ensemble dans la mission: «*une communauté fraternelle de vie et d'action communes*».
- 103.** Si l'on comprend les choses de cette façon, l'Alliance n'est pas une organisation extérieure à nos Églises, élaborant des programmes indépendamment de celles-ci et les leur imposant ensuite comme des tâches supplémentaires. Au contraire, il s'agit d'une communauté de plus de 200 Églises, animées du désir de se lancer ensemble dans des programmes et des activités. Ce qui implique que l'Alliance aide les Églises membres à se rapprocher les unes des autres et à collaborer. Et cela exige également que l'Alliance utilise avec plus d'efficacité les ressources dans nos Églises.
- 104.** Dans la présente section, nous ne voulons pas suggérer une nouvelle structure pour l'Alliance. Nous voulons seulement esquisser quelques possibilités permettant d'utiliser avec davantage d'efficacité les divers éléments de la structure actuelle, et poser la question de savoir ce que les membres de l'ARM souhaitent voir dans l'avenir.
- 105.** Si la réponse de nos Églises au sujet de ce qu'elles voudraient que l'Alliance soit et fasse – notamment à propos des futurs programmes et des priorités de programmes – indique que des modifications de structures sont nécessaires, c'est le nouveau comité exécutif qui se saisira de telles propositions, d'entente avec nos Églises membres, immédiatement après la 24^{ème} Assemblée.

Structures de direction

- 106.** L'Assemblée générale est l'organe suprême de l'Alliance, un forum où les Églises prennent des décisions au plus haut niveau. Pour que cet exercice soit efficace, il faut disposer de mécanismes grâce auxquels les Églises pourront débattre et réfléchir aux questions et aux orientations générales, au cours de la période précédant l'Assemblée générale. De cette façon, les Églises, «propriétaires» de l'Alliance, pourront réellement exercer leur rôle de vrais décideurs. C'est dans ce sens que nous avons appelé la période des trois années précédant Accra le «processus de rassemblement».
- 107.** L'Assemblée générale élit un comité exécutif (qui comprend le bureau) dont les membres sont chargés de sept fonctions bien définies:
- a) superviser la politique générale entre les Assemblées générales
 - b) veiller à la cohérence du travail interrégional et interdépartemental dans l'Alliance
 - c) être proche des Églises membres, à leur écoute, faire que ce qu'elles ont à dire parvienne au niveau du travail de l'Alliance, établir un

lien permanent entre les Églises dans leurs régions respectives et l'organisation au niveau mondial

- d) réunir des fonds dans les régions et expliquer les besoins financiers de l'ARM de telle façon que les interlocuteurs se sentent à même d'y répondre
- e) être impliqués dans les conseils régionaux pendant la période séparant les réunions du comité exécutif
- f) se réunir un an après l'Assemblée générale, et ensuite tous les deux ans
- g) déléguer des tâches aux membres du bureau.

108. En outre, les membres du bureau sont chargés de présider les départements et les comités au sein de l'Alliance.

Questions

- 25. Ces fonctions sont-elles celles que vous voulez voir accomplies par les structures de direction actuelles?
- 26. Souhaitez-vous des modifications?

Régions

109. Les conseils des régions (et, là où ceux-ci n'existent pas, des mécanismes destinés à relier entre elles les Églises membres) pourraient jouer un rôle plus important à l'avenir. Là où ils fonctionnent bien, ces conseils des régions peuvent constituer des moyens efficaces et judicieux pour permettre aux Églises de s'engager ensemble dans le témoignage et la mission. Il convient de bien examiner les relations entre le comité exécutif, le secrétariat de l'ARM et les conseils des régions pour assurer un maximum de cohérence dans le service aux Églises. Il s'agit d'un processus réciproque entre les conseils des régions et l'ARM dans son ensemble.

110. On a déjà vu apparaître quelques suggestions concrètes. L'une d'elles consiste à nommer des secrétaires à plein temps chargés de coordonner les structures régionales en Amérique latine, en Asie et en Afrique. Ces secrétaires, et leurs homologues bénévoles des autres régions, devront se considérer comme membres «d'une seule équipe sous la direction du secrétaire général».¹ L'autre consiste à renforcer sur le plan constitutionnel le rôle des secrétaires (ou présidents) des conseils des régions en en faisant des membres correspondants du comité exécutif.

Questions

- 27. Quel est à votre avis le rôle d'un conseil de région chez vous?
- 28. Faut-il renforcer le rôle des conseils des régions dans le cadre de la structure de l'Alliance et, dans l'affirmative, de quelle façon?

Secrétariat

- 111.** Il faudrait que l'Alliance soit perçue par les Églises membres comme une aide leur permettant de réagir ensemble aux tendances qui se manifestent dans le monde. Il ne faut pas qu'on la ressente comme un fardeau qui viendrait en permanence ajouter quelque chose à des programmes déjà surchargés, ou harçèlerait les Églises à propos de leur contribution financière. Quel est le type de structure du secrétariat qui pourrait manifester que l'Alliance ne se résume pas à son secrétariat, mais qu'il s'agit de toutes nos Églises, engagées ensemble dans la mission? Cette question n'est pas simple.
- 112.** Dans ce cadre, il peut être utile de distinguer trois ensembles de «bureaux de l'ARM».
- 113.** Le premier est composé des bureaux nationaux de nos Églises. Ces bureaux ont beaucoup de préoccupations en plus de leur appartenance à l'ARM et à d'autres organisations œcuméniques; mais le secrétariat et les départements de l'Alliance doivent en être proches s'ils veulent servir l'Alliance efficacement.
- 114.** Le deuxième est composé par les conseils des régions, dont on vient de parler ci-dessus (cf. 109s.). Là où il en existe, il faut que le secrétariat et les départements de l'Alliance collaborent étroitement avec eux.
- 115.** Le troisième ensemble est constitué par le secrétariat général de l'Alliance, actuellement basé à Genève. Il ne faut pas l'évoquer isolément des deux autres; c'est en relation étroite avec eux qu'il travaillera le mieux.

Questions

29. Quelle est la structure de secrétariat qui permettra le mieux à votre Église d'être efficacement impliquée dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de l'Alliance?
30. Aurions-nous besoin d'un secrétariat plus flexible, dont le personnel pourrait se voir affecté et réaffecté à des priorités de programmes au fur et à mesure de leur apparition ou de leur modification?
31. Faut-il avoir des structures plus décentralisées? Ou plus centralisées?

Stagiaires

- 116.** Depuis longtemps, l'Alliance s'est investie dans la jeunesse et également dans la formation de responsables. Faire place à de jeunes stagiaires venu(e)s travailler dans le cadre des structures de l'ARM permet de valoriser les talents des jeunes dans la coordination des réseaux de jeunesse, et leur offre également l'occasion d'assumer des responsabilités au niveau de l'ARM pour le travail de l'Alliance en relation avec la jeunesse. Cela

permettra de former une nouvelle génération de responsables œcuméniques, ce qui correspond à notre engagement de formation de personnes aptes à assumer des fonctions de dirigeants.

Question

32. Pensez-vous qu'un programme de stagiaires dans l'Alliance serait utile à votre Église? Si oui, de quelle façon?

Professionnels dans l'Église

117. Au cours de ces dernières années, l'Alliance a développé ses réseaux de professionnels (communication, théologie, femmes, jeunesse, etc.). Nous devons continuer à développer ces réseaux et y impliquer des professionnels compétents dans nos Églises membres pour collaborer avec notre personnel dans la gestion de nos programmes. Par exemple, pour aborder la question des tendances mondiales concernant les orientations géopolitiques actuelles, ou pour défendre les libertés civiles et religieuses, on pourrait faire appel au personnel de nos Églises chargé du témoignage social pour nous aider à constituer un réseau de solidarité active. On peut trouver beaucoup d'autres exemples.

Question

33. Existe-t-il des domaines dans lesquels il vous semble que le personnel de votre Église, ou d'autres professionnels compétents chez vous, pourraient collaborer plus étroitement avec l'Alliance dans notre tâche commune?

Conclusion

118. Développer la vision d'une Alliance efficace qui renforce la vie et le témoignage communs des Églises membres de l'ARM aujourd'hui et demain est une tâche interactive tout à fait stimulante. Nous invitons toutes les Églises de l'ARM à s'y investir à partir de maintenant et jusqu'à l'Assemblée générale. Ce sera pour nous tous la meilleure manière de garantir que l'Alliance après 2004 sera ce que ses «propriétaires» (les Églises membres) désirent qu'elle soit.

Note

1. Ainsi qu'il est dit dans «L'Alliance au-delà de 1997», *De Séoul à Debrecen*, publié sous la direction de Páraic Réamonn (Genève: ARM, 1997), p.199.